



**Mairie de La Rivière - Dugeon**

## **COMPTE-RENDU**

### **du CONSEIL MUNICIPAL**

**du 25 janvier 2019**

**Sur convocation du 19 janvier 2019**

**Étaient excusés Marie-Hélène Mayor  
(procuration à Y.Vuittenez), Alain Bressand,  
Manoël Colle et Jordan Lonchamp**

**Secrétaire de Séance : Emmanuel Redoutey**

#### **I) Approbation du compte-rendu précédent.**

Le compte rendu du 30 novembre 2018 est adopté à l'unanimité.

#### **II) Compte rendu des commissions**

##### **Environnement/cadre de vie**

- La commission se réunira en février pour le projet de l'espace naturel de Détente et de Découvertes.

##### **Vie associative**

- Aucun souci pour l'utilisation de la salle des jeunes par les conscrits.
- La commission a reçu 5 demandes pour les jardins ouvriers.

##### **Bâtiments et chemins**

- MTL : les désenfumages ont été remplacés par l'entreprise Dichamp.
- Concernant le projet de réhabilitation de l'ancienne Poste, les dossiers de subventions doivent être déposés avant la fin janvier. Le dossier n'étant pas suffisamment avancé, la commission travaillera le sujet en 2019 pour un dépôt de dossier début 2020.  
Les trapes des caves des logements doivent être refaites par l'employé communal.
- Présentation de deux devis pour l'acquisition d'outillage pour l'employé communal et de fournitures pour isoler son local. Le conseil valide cet achat.
- Des rampes ont été installées au niveau des escaliers communaux (logements et syndicat des eaux).
- Sécurité routière : des devis sont en attente pour des feux pédagogiques et des plateaux surélevés. Un RDV est fixé avec le STA (service du Département en charge des routes départementales) mardi 29 janvier à 16 h 30.
- Vierge de Mt Gemmeux : Le socle sera déposé par l'entreprise Dhoutaud et livré à Frasné à l'entreprise retenue, dès que les conditions climatiques le permettront.

- Route du Grand communal : voir pour mettre en place des barrières de dégel afin d'interdire l'accès aux véhicules lourds d'emprunter cette route (arrêté du maire).
- Poteau incendie détérioré faubourg d'Arlin : une plainte a été déposée pour dégradation. Il est regrettable de devoir déposer plainte et le conseil déplore le comportement du responsable qui n'assume pas ses actes.

### **Gestion de la forêt**

- La parcelle 6 prévue en coupe en 2018 devrait être exploitée prochainement. (vendue à la scierie Descourvières).  
Inquiétude pour les coupes suivantes. Une négociation est en cours avec les scieries pour les contrats d'approvisionnement notamment.
- Les travaux 2018 et la plantation ont été réalisés courant décembre.

### **Communication et information**

- R'virat 2018 : le bulletin a été distribué avant Noël. La commission n'a eu aucun retour sur cette édition.  
Il sera mis en ligne prochainement sur le site internet communal.  
Emmanuel Redoutey propose que soient évoqués dans un prochain bulletin la toponymie des rues du village.
- Le bilan CFD 2018 n'a pas été distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Il est en ligne sur le site internet.

## **III) Urbanisme**

### **Permis de construire**

M. Ciet et Mme Salvi pour la construction d'une maison d'habitation.

### **Déclarations préalables**

Claude Nicolet pour la construction d'un garage ossature bois (20m<sup>2</sup>).

## **IV) Ouverture de crédits**

Le maire propose au conseil d'ouvrir des crédits d'investissement pour régler les factures d'investissement avant le vote du budget 2019. Le conseil valide cette proposition à l'unanimité.

## **V) Courrier de la SCI Vuillemin**

Suite à la demande de la SCI Vuillemin d'acquérir du terrain communal autour de leur bâtiment, le conseil souhaitait que la SCI achète l'équivalent de 150m<sup>2</sup> afin de stationner les voitures. La SCI ne souhaite pas acquérir une telle surface.

Le Conseil reste sur sa position et estime que le stationnement du privé ne doit pas se faire sur du terrain communal. Il maintient son souhait que la SCI achète la totalité du terrain proposé à l'origine.

## **VII) CFD / Synd des Eaux / SEVAD**

Le maire présente l'avenant au Pacte Financier et Fiscal qui lie la communauté de communes et les 10 communes : Le conseil approuve l'avenant du pacte financier et fiscal.

Point sur l'avancement du dossier PLUi et sur l'arrêt du SCOT (schéma de Cohérence Territoriale) mené par le Pays du Haut Doubs.

Point sur la prise de compétence Eau et Assainissement par la CFD. La compétence assainissement sera transférée à la communauté de communes dès le 1er janvier 2020. Le transfert de la compétence eau est en cours d'étude.

SEVAD : le déneigement de la cour de l'école est assurée par Mme Mellinas.  
Une réunion pour la préparation de la carte scolaire aura lieu le 28 janvier 2019.

## **IX) Questions et Informations diverses**

- Courrier de Joël Grillon pour l'acquisition de terrain communal rue de la gare. Le Conseil n'est pas opposé au principe de lui vendre mais souhaite avoir un projet plus précis.

- Courrier de Norbert Renaud qui souhaite acquérir des pierres de taille : Refus du conseil par 10 voix pour et 1 absence.

- Invitation des membres du conseil municipal à la cérémonie de la Ste Barbe organisée par le CPI Marais du Drugeon le 9 février à 20 h.

- Les agents communaux ont choisi d'adhérer au contrat groupe de mutuelle et maintien de salaire proposés par le centre de gestion (renégociation en cours).

- Orange : la montée en débit pour le quartier de la glacière devrait être effective très prochainement.

Le pylone de téléphonie mobile devrait être implanté rue du groseillier, après la ferme de N.Baudoz. En attente d'autorisation.

- Courrier de l'ADAPEI qui organisera désormais sa vente de bricoches en avril.

- Remerciements et vœux de l'amicale des donneurs de sang.

- Rando des fruitières : les agriculteurs n'ont pas été invités au repas des bénévoles de la rando qui a eu lieu en décembre 2019. Pour s'excuser, la municipalité organise un repas avec eux le 8 février.

- Le financement du bal folk est évoqué : il est convenu que l'association culturelle ne prenne à sa charge que le déficit après reversement des recettes par l'association Tanta.

- Voir avec le SMMAHD pour les joncs le long de l'étang qui envahissent peu à peu le chemin piéton.

- Grand Débat national : un cahier est à disposition au secrétariat de mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 35.

**Le Maire,  
Christian VALLET**